



www.comede.org

APPEL A SOUTIEN URGENT POUR LE COMEDE

Bicêtre, le 2 novembre 2017

Madame, Monsieur, cher.e.s partenaire.s, cher.e.s ami.e.s,

Nous vous adressons un appel à soutien urgent pour les actions de santé et d'accès aux droits développées par notre association. En dépit des soutiens importants confirmés de la part de nombreux partenaires au cours du premier semestre 2017, la suppression de plusieurs financements publics annoncés au cours de l'été, combinée aux délais de versement de plus en plus longs des fonds européens, entraînant d'importants problèmes de trésorerie, menace à court et moyen terme les actions du Comede en faveur des exilés alors même que les besoins de soins et d'accompagnement sont toujours plus pressants.

En près de 40 ans, le soin et l'accompagnement de 150 000 personnes de plus de 150 nationalités, originaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe - dans le cadre des consultations et des permanences téléphoniques nationales - ont fait du Comede un acteur essentiel de la solidarité à l'égard de ces publics en difficulté et un lieu d'observation privilégié de leur santé et de leurs conditions d'accès aux soins. Accessibles sur le site internet du Comede www.comede.org, les publications de l'association (Guide Comede, Livret de santé bilingue, Maux d'exil et diverses publications spécialisées) ainsi que les actions de formation reposent sur l'expérience des intervenants du Comede dans le cadre de leurs activités quotidiennes auprès des exilés et servent de références à de nombreux partenaires publics et privés.

Pour faire face aux réductions des subventions publiques, la capacité du Comede à renforcer ses ressources propres, notamment les dons, donations et legs, dans les prochaines années sera déterminante pour permettre la pérennité des activités menées par l'association.

Dans un contexte de crise de la protection des personnes exilées, les actions du Comede ont poursuivi leur progression en 2016 dans l'ensemble des dispositifs enregistrant une augmentation globale de 15%. Au total, l'équipe du Comede a effectué **18 100 consultations et appels téléphoniques pour 6 365 personnes exilées** originaires de 108 pays, et développé ses activités de formation et publications destinées aux acteurs du secteur médico-social.

Chiffres clefs retraçant l'activité 2016 :

▪ **10 915 consultations effectuées**, dont 10 422 au Centre de santé, 346 à l'Espace santé droit et 147 au Caso MDM Marseille correspondant à 3 726 consultations médicales, 2 054 consultations d'accueil, 2 010 consultations infirmières, 1 445 consultations socio-juridiques, 945 entretiens psychothérapeutiques, 538 consultations d'éducation thérapeutique et 156 séances d'ostéopathie.

▪ **7 185 appels traités dans par les permanences téléphoniques** : 2 566 permanence téléphoniques nationales, 1 470 à l'Espace santé droit et 3 149 au Centre de santé.

▪ **6 365 personnes soutenues** : 3 397 dans le cadre des permanences téléphoniques, 2 706 au Centre de santé, 209 à l'Espace santé droit et 53 au Caso MDM Marseille.

▪ **111 demi-journées de formation**, 10 séances d'enseignement, 24 interventions publiques (colloques, séminaires etc.) et participation à 42 groupes de travail (expertise et plaidoyer).

▪ **36 publications spécialisées**, dont quatre numéros de la revue Maux d'exil, outre le Guide Comede et le Livret de santé bilingue.



Accueil, soins et soutien d'une part, information formation et recherche d'autre part, les activités du Comede sont développées à partir de trois dispositifs implantés en Ile de France et en région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

- Le Centre de santé à l'hôpital **Bicêtre** : accueil et consultations avec interprètes professionnels, consultations médicales et gynécologiques, infirmières, accompagnement social et juridique, psychothérapie, éducation thérapeutique, ostéopathie, sage-femme, pharmacie humanitaire et centre de vaccination ;
- Espace santé droit à l'hôpital **Avicenne**, partenariat opérationnel avec la Cimade : permanence téléphonique, accueil et accompagnement social et juridique ;
- Espace à **Marseille**, partenariat institutionnel pour le Centre-ressources ; formations, permanences téléphoniques et consultations médico-juridiques.

Devant l'ampleur des besoins, le Comede doit continuer à agir en partenariat avec l'ensemble des acteurs professionnels, associatifs et institutionnels préoccupés par la santé, l'accès aux soins et l'insertion des exilés, en conjuguant l'engagement humaniste et la rigueur professionnelle prescrits par les statuts de l'association.

Dans ce contexte préoccupant, nous faisons donc appel à votre générosité, afin d'être en mesure de continuer à répondre aux besoins de santé et de droits des exilés, et vous remercions par avance.

Bien solidairement,

Didier Fassin
Président

Pour soutenir le Comede, différentes modalités s'offrent à vous :

- via le bulletin de soutien joint à ce courrier
- via par le site Internet de l'association comede.donnerenligne.fr/



BULLETIN DE SOUTIEN

A adresser au Comede, BP 31, 94272 Le Kremlin Bicêtre Cedex
ou par mail à contact@comede.org
site internet www.comede.org

Je veux soutenir l'association Comede et vous fais parvenir un don de :

20 € 50 € 100 € autre : €

En espèces

Par chèque

A l'ordre de : Association Comede

Par virement bancaire

Association Comede au Crédit Coopératif

Agence CreditCoop Gare de L'Est.

Numéro de compte bancaire International IBAN

FR76 4255 9000 0341 0200 2487 346

Je souhaite recevoir un reçu fiscal à l'adresse suivante :

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Tel

E-Mail.

Les dons au Comede sont déductibles de vos impôts. A hauteur de 75% pour tous dons inférieurs à 530€ et de 66% au-delà de ce montant, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou les modifier en écrivant au Comede.